

DÉCISION DU MAIRE

Décision	MOYENS GENERAUX				
N° 32-2023	MARCHE DE TRAVAUX				
	 Marché n° 2021-28: Rénovation et création d'un bâtiment annexe à la maison de la solidarité - Lot 11: Chauffage-Ventilation-Plomberie – Avenant n° 2 				

Le Maire,

VU le Code de la commande publique ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la Délibération du Conseil Municipal en date du 9 juillet 2020, portant délégation du Conseil Municipal au Maire en termes de « marchés publics », en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la Décision du Maire n° 29-2022 relative à l'attribution du marché de travaux n° 2021-28 ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'actualiser le montant du marché;

CONSIDÉRANT l'ensemble du dossier;

Prend la décision suivante :

Article 1. ARRÊTE la passation d'un avenant n° 2 au marché n° 2021-28 : Rénovation et création d'un bâtiment annexe à la maison de la solidarité - lot n° 11 : Chauffage-Ventilation-Plomberie, selon le montant actualisé suivant :

Lot n° 11 : Chauffage- Ventilation- Plomberie	Montant HT initial	Montant HT avenant n°1	Montant HT avenant n°2	Montant HT actualisé	% d'écart introduit par l'avenant
POILANE JEROME 1 rue du coteau ZA du pré neuf 44190 GORGES	19 655,44 €	346,40 €	-203,32€	19 798,52 €	1,02 %

Article 2. CHARGE le Service "Finances - Marchés", les "Services Techniques", Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière municipale de l'exécution de la présente Décision qui sera publiée et transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Article 3. Communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Clisson, le 22 mars 2023

Par délégation du Conseil Municipal,

Xavier Bonnet
Maire

Décision transmise à la Préfecture le 27 MARS 2023 et affichée

le 2 8 MARS 2023

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Marché 2021-28 : Rénovation et création d'un bâtiment annexe à la maison de la solidarité - Lot 11 ; Chauffage-Ventilation-Plomberie - Avenant n. 2

Date de transmission de l'acte 2

27/03/2023

Date de réception de l'accusé

27/03/2023

de réception :

Numéro de l'acte :

DCE32-2023 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte :

044-214400434-20230322-DCE32-2023-CC

Date de décision :

22/03/2023

Acte transmis par :

Florence GROLIER

Nature de l'acte :

Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte :

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

1.1.8. Avenants